

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de **Lot-et-Garonne** organise à partir du

23 septembre 2010

en convention avec les Centres de Gestion
des **Landes**, des **Pyrénées-Atlantiques** et de la **Haute-Vienne**

LE CONCOURS EXTERNE, INTERNE et TROISIEME CONCOURS
avec épreuves d'accès au cadre d'emplois

D'ANIMATEUR TERRITORIAL (Catégorie B)

Externe : **12 postes**

Interne : **12 postes**

3^o concours : **6 postes**

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique Territoriale.

Détail des concours :

CONCOURS EXTERNE sur titres avec épreuves, ouvert pour 40 % au moins des postes à pourvoir aux candidats titulaires du Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport dans les spécialités suivantes :

- loisirs tous publics ;
- techniques de l'information et de la communication ;
- pêche de loisirs ;
- animation culturelle ;
- animation sociale.

Sont toutefois dispensés de conditions de diplôme :

- les mères et pères d'au moins 3 enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.
- les sportifs de haut niveau, sous réserve de figurer sur une liste publiée l'année du concours par arrêté du ministre de la Jeunesse et des Sports.
- les possesseurs d'une équivalence de diplôme (REP : reconnaissance de l'expérience professionnelle) voir modalités sur notre site internet rubrique « Emploi-Concours ».

CONCOURS INTERNE sur épreuves ouvert, pour 40 % au plus des postes à pourvoir, aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre années au moins de services publics compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;

TROISIEME CONCOURS ouvert, pour 20 % au plus des postes à pourvoir, aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.

Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la coordination et la mise en œuvre d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale.

Les inscriptions doivent se faire exclusivement auprès du

Centre de Gestion de Lot-et-Garonne
53 rue de Cartou
47901 AGEN CEDEX 9

du 4 mai 2010 au 2 juin 2010

- Retrait par pré-inscription en ligne sur le site internet (www.cdg47.fr)
- Retrait sur place : aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.
- Retrait par voie postale : Les demandes écrites devront être accompagnées d'une enveloppe 21 cm x 29,7 cm libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie à 1,35 €

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au 10 juin 2010

dans les locaux du Centre de Gestion jusqu'à 17 h 00 ou à minuit (cachet de la Poste faisant foi)